|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme #1*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 4***  ***Nom de structure : Confédération pour l’environnement et la nature***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : Cochet Arnaud***  ***Fonction au sein de la structure : Membre Fédération Bretagne Nature Environnement …………………………………………………..***  ***Date : 09 / 10/2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | *Que pensez-vous du développement de l’éolien en Bretagne ? de l’éolien en général ?*  Réponse :  Le développement des parcs terrestres est difficile à cause de la dispersion de l’habitat en Bretagne et de la contrainte des 500m, à meilleur potentiel pour l’éolien marin.  De manière général pour le terrestre, plusieurs sites disponibles sont dans des forêts privées ou domaniales ce qui est problématique pour les associations de protection de la biodiversité  Concernant les EMR, le grand nombre de hauts fonds favorise les installations sur le sol marin plutôt que l’éolien flottant même si ce dernier a un beau potentiel.  Cette énergie est intéressante pour produire de l’électricité en remplacement des combustibles fissiles et fossiles | |
| **Q2** | *Avez-vous identifié des freins au développement de nouveaux parcs ? des leviers ?*  Réponse :  Pour les difficultés principalement les nuisances sonores ainsi que l’impact sur l’avifaune et les chauves-souris  Le financement participatif et citoyen ainsi que la gouvernance partagée sur la phase d’exploitation parait le levier principal. Un autre levier à explorer pourrait être une tarification incitative de l’énergie pour les plus proches riverains | |
| **Q3** | *Quel regard portez-vous sur la planification de l’éolien ? quelle vous semble être l’échelle la plus appropriée pour une éventuelle planification*  *Réponse :* clairement au niveau de l’EPCI, si l’intercommunalité et les citoyens s’impliquent | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q4** | Comment pourrait-on définir une méthode de travail avec FNE et leurs relais locaux sur la Bretagne dans le cadre de projets énergétiques ?  Réponse : Partager l’information sur les projets envisagés de manière globale et transparente  Inclure des correspondant APNE avant la phase amont des études, avant la pose d’un mat de mesure, le citoyen n’aimant pas être mis devant le fait accompli.  Systématiser la concertation, et si possible créer un groupe de citoyens favorable au projet | |
| **Q5** | *Comment pourrait -on mieux partager les connaissances sur les états initiaux,* . *Comment mieux caractériser les enjeux environnementaux que par le passé ?*  Réponse :  Faire un travail sérieux et objectif. Concernant la dépendance énergétique de la bretagne des rappels sont à faire sur la fourniture d’électricité à partir de combustible fossile et non fossile : mettre en avant la substitution et l’impact positif sur la qualité de l’air si on utilise moins de biomasse. Concernant les espaces protégés, MNIE, littoral… attention aux conflits d’usages, les critères socio-économiques font aussi partis au sens large de l’environnement  Concernant les aspects réglementaires et le schéma régional éolien, vu la décision du tribunal administrative d’appel de Nantes, c’est surement là où le travail juridique doit être le mieux borné | |
| **Q6** | *La complexité du développement éolien en Bretagne pose le problème de se rapprocher de zones de plus forts enjeux écologiques, le comprenez-vous ? seriez-vous prêt à l’accepter dans la mesure ou elle vous offre des possibilités de mieux comprendre ces zones à enjeux, d’être au cœur de l’élaboration du projet, de ces mesures ?*  *Réponse*: Un des critères de réussite est bien l’implication du citoyen et son appropriation de la problématique.  Mais ceci est valable uniquement si d’autres options que l’éolien sont envisagées et que l’on ne donne pas l’impression que le choix est déjà fait.  Concernant l’acquisition de connaissances, la compréhension des enjeux, attention à la sémantique et aux effets de jargon des spécialistes, un travail prudent de communication doit faire progresser la réflexion de chaque partie prenante dans le dialogue et la concertation, pour une prise de position voire une décision arrêtée de manière éclairée. | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q7** | *Si les actions suivantes étaient retenues dans la Feuille de route, quelle pourrait être la place et l’engagement de votre structure dans ces actions ?*  *- Définir des méthodes de travail à l’échelle région*  *- Mener des travaux spécifiques pour l’impact réels des chiroptères ?*  *- Faire réfléchir localement sur l’énergie*  Réponse : les 3 actions sont pertinentes. Ne pas se limiter aux chiroptères par exemple pour Saint Brieuc, une étude a dû être effectuée pour les fous de Bassan.  En fonction de la disponibilité des bénévoles et des moyens alloués aux associations sollicitées la participation serait active | |
| **Q8** | *Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteur d’une action retenue dans la Feuille de route ? si oui, comment, quand et sous quelles conditions ?*  Réponse : Sur les aspects disponibilité et biodiversité, nous pourrions nous joindre aux spécialistes de Bretagne vivante et du gmb.  Les conditions de participation respectent le « Eviter Réduire Compenser », avec sur la compensation de réels moyens mis en œuvre notamment sur l’emprise au sol et l’impact sur les milieux et les populations | |
| **Q9** | *Accompagnerez-vous la démarche d’un développement raisonné de l’éolien en forêt ?*  Réponse : Des professionnels de la biodiversité en milieux forestier le font déjà, et il est heureux qu’ils s’investissent aussi dans le monde associatif ; L’accompagnement dépend aussi de tous les facteurs cités ci-dessus. | |